



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS **Janvier 2019**

*Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
articles L2121-24, L2122-29, R.2121-10*

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

2019-A-01	Démission de deux conseillers municipaux, mise à jour du tableau du conseil municipal	<i>page 2</i>
2019-A-02	Décision modificative n°5 budget communal 2018	<i>page 5</i>
2019-A-03	Règlement intérieur du personnel de la collectivité	<i>page 6</i>
2019-A-04	Demande subvention CD38 et DETR pour l'agrandissement du restaurant scolaire de Fitilieu	<i>page 7</i>
2019-A-05	Attribution du marché de rénovation du parking du 8 mai	<i>page 9</i>
2019-A-06	<i>reporté au prochain conseil municipal</i>	
2019-A-07	Achat de terrain pour extension du parking de la Bâtie	<i>page 10</i>
2019-A-08	Avenant pour travaux supplémentaires au CTM	<i>page 11</i>
2019-A-09	Avenant convention MJC 2019-2022	<i>page 12</i>
2019-A-10	Demande subvention DETR pour la construction d'un pump track	<i>page 13</i>



Mairie déléguée FITILIEU
Tél. 04 76 32 07 20

accueil.fitilieu@les-abrets-en-dauphine.fr



Mairie LES ABRETS EN DAUPHINÉ
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné

Tél. 04 76 32 04 80 / Fax . 04 76 32 28 38
accueil.abrets@les-abrets-en-dauphine.fr



Mairie déléguée LA BATIE DIVISIN
Tél. 04 76 32 07 35

accueil.lbd@les-abrets-en-dauphine.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
ISERE****EXTRAIT DU REGISTRE****SLO****DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
59	59	43

Délibération N°: 2019-A-01**Date de la convocation :**
14 janvier 2019**Date d'affichage :**
25 janvier 2019**Objet de la délibération :**
Démission de 2 conseillers municipaux
et mise à jour du tableau du conseil
municipal

Séance du 21 janvier 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.

Absents excusés : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOU, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.

Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal les lettres de démission du conseil, de Christelle Brisa Mathis et de Martine Franco.

Il demande au conseil municipal d'en prendre acte et met à jour le tableau du conseil comme suit :

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	BOUCLY François	16/03/72	11/01/16	644
Maire Délégué la Bâtie Divisin	M	CLEYET-MAREL Thierry	03/08/59	23/03/14	326
Maire Délégué de Fitillieu	M.	GASTALDELLO Benjamin	17/04/86	30/03/14	393
Premier Adjoint	M.	BARBIER Frédéric	13/05/83	11/01/16	393
Deuxième Adjointe	Mme	RATEAU Yvonne	01/02/60	11/01/16	371
Troisième Adjoint	M.	PERRIN Noël	25/01/40	11/01/16	644
Quatrième Adjointe	Mme	BOURY Isabelle	10/11/68	11/01/16	644
Cinquième Adjoint	M.	LANCIA Franck	28/09/67	11/01/16	393

Envoyé en préfecture le 24/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le 11/01/16

SLO
644

ID : 038-200060127-20190121-2019_A_1-DE

Sixième Adjointe	Mme	BADIN Colette	27/01/57		
Septième Adjoint	M.	DEGHIA Nouredine	05/10/61	11/01/16	644
Conseillère Municipale déléguée	Mme	CHIAMBRETTI Michelle	21/01/46	23/03/14	644
Conseiller Municipal	M.	NEEL Jean-Claude	29/04/59	23/03/14	644
Adjointe déléguée	Mme	DUPRE Véronique	24/02/63	23/03/14	644
Adjoint délégué	M.	DONNET Thierry	04/12/68	23/03/14	644
Adjointe déléguée	Mme	FEUILLASSIER Michelle	20/10/69	23/03/14	644
Conseillère Municipale	Mme	MARCELLOT Françoise	08/08/70	23/03/14	644
Conseiller Municipal	M.	VIGLIANO Eric	18/02/71	23/03/14	644
Conseiller Municipal	M.	DUSSOLIER Norbert	26/11/71	23/03/14	644
Conseiller Municipal	M.	GLANTZLEN Bernard	18/03/47	23/03/14	585
Conseillère Municipale	Mme	JULLIEN Maryvonne	04/03/49	23/03/14	585
Conseillère Municipale	Mme	GADOU Marie-Noëlle	29/12/54	23/03/14	585
Conseillère Municipale	Mme	FEUVRIER Evelyne	27/10/60	23/03/14	585
Conseiller Municipal	M	GALLIEN-GUEDY Patrick	05/04/72	23/03/14	401
Conseillère Municipale	M	GAGLIARDI Sylvie	24/11/71	23/03/14	398
Conseiller Municipal	M	NUNGE Thomas	04/10/80	23/03/14	398
Conseiller Municipal	M	CLAVEL Rémi	23/01/88	23/03/14	396
Adjoint délégué	M	BUISSON Didier	09/12/57	23/03/14	395
Conseiller municipal délégué	M	LATOUR Philippe	21/04/68	23/03/14	393
Conseillère Municipale	Mme	GENETIER Céline	03/08/76	23/03/14	388
Conseiller Municipal	M	TROUILLOUD Christophe	21/11/64	23/03/14	383
Adjointe déléguée	Mme	BRIGARD Sandrine	13/10/77	23/03/14	380
Conseillère Municipale	Mme	TOURETTA Joëlle	13/10/47	23/03/14	377
Conseillère Municipale	Mme	RULLET Marie-Laure	14/03/72	23/03/14	368
Conseillère Municipale	Mme	TARDY-PANIS Martine	28/07/58	23/03/14	365
Conseiller Municipal	M	MILLON Danny	27/07/95	23/03/14	325
Conseillère Municipale	Mme	MEUNIER Nathalie	07/11/65	30/03/14	393
Adjointe déléguée	Mme	HUMBERT Pascale	31/07/67	30/03/14	393
Adjointe déléguée	Mme	CLAPERON Hélène	13/05/76	30/03/14	393
Conseillère Municipale	Mme	ARGOUD Angélique	19/11/80	30/03/14	393

Envoyé en préfecture le 24/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le

30/03/14 393
ID : 038-200060127-20190121-2019_A_1-DE

Conseiller Municipal	M	ARLAUD Florian	24/03/81		
Conseiller Municipal	M	GODART Johann	10/03/83	30/03/14	393
Conseillère Municipale	Mme	BELLEN Sophie	10/01/86	30/03/14	393
Conseillère Municipale	Mme	BUFLEVANT Stéphanie	13/08/91	30/03/14	393
Conseillère Municipale	Mme	JANIN Nadine	23/02/62	30/03/14	367
Conseillère Municipale	Mme	CUSIN Florence	06/01/72	30/03/14	367
Adjoint délégué	M	BAS Frédéric	24/07/81	16/04/14	393
Conseiller municipal délégué	M	ARGOUD Guillaume	21/07/82	04/06/14	393
Conseillère Municipale	Mme	ARGOUD Sylvie	01/02/79	25/02/15	167
Conseillère Municipale	Mme	MARTINATO Lydie	23/06/64	06/05/15	367
Conseiller Municipal	M.	PAVAGEAU Jean-Paul	03/03/53	19/05/15	644
Conseiller Municipal	M.	DURELLI Dominique	05/09/61	19/05/15	644
Conseillère Municipale	Mme	BERT Nathalie	09/08/75	19/05/15	644
Conseiller Municipal	M.	BRIVET Laurent	07/08/76	19/05/15	644
Conseillère Municipale	Mme	MICHALLAT Delphine	06/12/80	19/05/15	644
Conseiller Municipal	M.	BAUDOT François	03/11/52	06/02/17	585
Conseiller Municipal	M.	SICAUD Paul	23/05/53	06/02/17	367
Conseillère Municipale	Mme	ANDONIAN Gislaine	15/12/73	10/04/17	585

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

59

59

43

Délibération N°: 2019-A-02

Date de la convocation :

14 janvier 2019

Date d'affichage :

25 janvier 2019

Objet de la délibération :

Décision modificative n° 5
Budget communal 2018

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Séance du 21 janvier 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.

Absents excusés : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFDEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOU, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.

Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder au virement de crédits suivants afin d'ajuster les dépenses aux besoins de fin d'année :

Fonctionnement	dépenses		recettes	
	Diminutions	Augmentations	Diminutions	Augmentations
022 dépenses imprévues 65541 organismes de regroupement	15 000	15 000		
022 dépenses imprévues 66112 icne 2018	50 000	50 000		
Total fonctionnement				

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **VALIDE** la décision Modificative N°5 comme présentée plus haut.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Séance du 21 janvier 2019

Délibération N°: 2019-A-03

Date de la convocation :
14 janvier 2019Date d'affichage :
25 janvier 2019Objet de la délibération :
Règlement intérieur
du personnel de la collectivité

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.

Absents excusés : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOUD, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.

Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de règlement intérieur de la collectivité à l'attention du personnel communal.

Il précise que ce projet de règlement a fait l'objet d'un avis favorable du CT DU CDG38 en date du 27 novembre 2018.

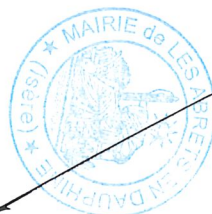
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le projet de règlement.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **ADOpte** le projet de règlement intérieur de la collectivité présenté par Monsieur le Maire,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



REPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
ISERE****EXTRAIT DU REGISTRE****SLO****DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Séance du 21 janvier 2019

Délibération N°: 2019-A-04**Date de la convocation :**
14 janvier 2019**Date d'affichage :**
25 janvier 2019**Objet de la délibération :**
Demande de subvention
CD38 et DETR
pour l'agrandissement du
restaurant scolaire de Fitolieu

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.

Absents excusés : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOU, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.

Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire propose de présenter le projet d'extension du restaurant scolaire de Fitolieu et la création d'une cuisine centrale éligible auprès du conseil départemental de l'Isère afin d'obtenir une subvention de 25 %.

Au titre de la DETR programmation 2019, ce projet de la commune historique de Fitolieu est éligible à la catégorie d'opérations prioritaires au titre de l'axe n°2 scolaire, socioculturel et sportif plafonné à 1 000 0000 € HT, afin d'obtenir une subvention de 20 %.

M. le Maire rappelle que la commune de Les Abrets en Dauphiné a réorganisé la cuisine du restaurant scolaire de Fitolieu afin de répondre à l'augmentation de la production des repas.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la cuisine produit 240 repas journaliers répartis comme suit :

- ↳ 150 repas servis dans la salle à manger existante à Fitolieu et 20 pour les personnes âgées ;
- ↳ 70 repas supplémentaires pour les élèves de la cantine historique de La Bâtie-Divisin.

Compte tenu de ces changements, les locaux actuels ont été réaménagés et le personnel a été renforcé par l'arrivée d'un aide cuisinier secondant le chef de cuisine déjà en poste.

Par conséquent, la cuisine du restaurant scolaire de Fitolieu deviendra une cuisine centrale, à partir de l'année 2020 afin de produire environ 410 à 450 repas journaliers. (ajout d'environ 170 repas pour les élèves de la cantine de la commune historique de Les Abrets)

La commune de Les Abrets en Dauphiné, soucieuse de servir des repas de qualité à ses élèves, sollicite le département de l'Isère afin d'obtenir une subvention de 100 000 € correspondante à 25 % du coût des travaux estimés à 400 000 € HT. et l'Etat afin d'obtenir une subvention de 80 000 € correspondante à 20 % du coût des travaux estimés.

Les travaux d'extension du restaurant scolaire seront engagés à compter du second semestre 2019 et s'achèveront en 2020.

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

Coût de l'opération de l'extension du restaurant scolaire de Fitilieu et création d'une cuisine centrale : 400 000,00 € HT

FINANCEMENT	MONTANT € HT SUBVENTION	DATE D'OBTENTION
DETR 2019	80 000,00 €	En cours d'instruction
Conseil Départemental de l'Isère	100 000,00 €	Montant sollicité
Autres financements publics	0	
Total des subventions publiques	180 000,00 €	
Auto financement communal	220 000,00 €	
TOTAL	400 000,00 €	

M. le Maire propose au conseil municipal de valider cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter le dossier d'extension du restaurant scolaire de Fitilieu et la création d'une cuisine centrale auprès du Département de l'Isère pour la totalité des travaux,
- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 100 000 € auprès du Département de l'Isère et 80 000 euros au titre de la DETR programmation 2019 catégorie d'opérations prioritaires au titre de l'axe 2 scolaire, socio culturel et sportif (priorité n°1) pour l'extension du restaurant scolaire de Fitilieu et la création d'une cuisine centrale

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



REPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
ISERE****EXTRAIT DU REGISTRE****SLO****DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Séance du 21 janvier 2019

Délibération N°: 2019-A-05**Date de la convocation :**

14 janvier 2019

Date d'affichage :

25 janvier 2019

Objet de la délibération :Attribution du marché de rénovation
du parking du 8 mai

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.**Absents excusés** : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOU, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres relatives à la consultation pour la rénovation du parking du 8 mai.

Il propose de retenir les entreprises Eiffage pour le lot 1 et Nombret pour le lot 2.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **RETIENT** les entreprises
 - o Eiffage pour le lot 1 pour 327 924,55€ qui se décompose en :
 - tranche ferme : 260 278,80€
 - tranche optionnelle 1 : 57 207,00€
 - tranche optionnelle 2 : 10 438,75€
 - o Nombret pour le lot 2 pour 61 243,81 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la validation des marchés et à la bonne réalisation des travaux.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

SLO

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Séance du 21 janvier 2019

Délibération N°: 2019-A-07

Date de la convocation :
14 janvier 2019Date d'affichage :
25 janvier 2019Objet de la délibération :
Achat de terrain pour extension
du parking de la Bâtie

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.

Absents excusés : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyn FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOUD, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.

Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'acquisition de 2183 m² issus de la division de la parcelle D 234 de 17 837m².

Il propose d'acheter cette parcelle au prix de 1€ le m² soit 2183€

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire d'acheter du terrain pour agrandir les capacités du parking de l'école primaire de la Bâtie
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à acheter 2183m² issus de la division de la parcelle D234 à la Bâtie, pour un prix de 2183€
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaire à la réalisation de cet achat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



REPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
ISERE****EXTRAIT DU REGISTRE****SLO****DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Séance du 21 janvier 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.

Absents excusés : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOUD, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.

Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'avenant de l'entreprise Guttin Vesin concernant le chantier de construction du centre technique municipal.

Il propose de valider l'avenant de **17683.06€ TTC** au marché initial de **92822.40€ TTC** concernant la réalisation de la totalité du dallage du local en béton et non plus en enrobé.

Il propose de valider l'avenant négatif de **14880€ TTC** de l'entreprise LOCABRI suite à la suppression de portes sectionnelles électrique et au remplacement VR portant le montant du marché définitif à **137 115 € TTC**.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire de signer un avenant pour le lot 2 -gros œuvre avec l'entreprise Guttin Vesin pour la réalisation du dallage en béton au Centre Technique Municipal pour **17683.06€ TTC** portant le montant total du marché à **110505.46 € TTC**.
- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire de signer un avenant pour le lot 3 – Bâtiment démontable avec l'entreprise LOCABRI ramenant le montant du marché de **151995€ TTC** à **137115€ TTC** soit un avenant négatif de **14880€ TTC**.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et documents relatifs à ces avenants.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

SLO

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Séance du 21 janvier 2019

Délibération N°: 2019-A-09

Date de la convocation :
14 janvier 2019Date d'affichage :
25 janvier 2019Objet de la délibération :
Avenant convention MJC
2019-2022

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOU, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.

Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire propose au conseil d'adopter le projet de convention avec la MJC qui fixe les objectifs pour les 4 années à venir et valide le principe de lancement de l'EVS.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **APPROUVE** le projet de convention d'objectifs avec la MJC pour la période 2019-2022
- **VALIDE** le principe de lancement de l'EVS
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



REPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
ISERE****EXTRAIT DU REGISTRE****SLO****DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Séance du 21 janvier 2019

Délibération N°: 2019-A-10**Date de la convocation :**
14 janvier 2019**Date d'affichage :**
25 janvier 2019**Objet de la délibération :**
Demande de subvention DETR
pour la construction d'un pump
track

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt et un janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHIA, Patrick GALLIEN-GUEDY, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Guillaume ARGOUD, Paul SICAUD, Didier BUISSON, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Noël PERRIN, François BAUDOT, Rémi CLAVEL, Bernard GLANTZLEN, Michelle CHIAMBRETTI, Johann GODART, Lydie MARTINATO, Joëlle TOURETTA, Sophie BELLEN, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Sylvie ARGOUD, Frédéric BAS, Florence CUSIN, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, et Eric VIGLIANO.**Absents :** Ghislaine ANDONIAN, Martine FRANCO, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyn FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Marie-Noëlle GADOU, Danny MILLON, Christelle BRISA-MATHIS, Jean-Claude NEEL.Sandrine BRIGARD donne pouvoir à Philippe LATOUR
Marie Laure RULLET donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL
Angélique ARGOUD donne pouvoir à Sylvie ARGOUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Franck LANCIA donne pouvoir à Hélène PEGOUD CLAPERON
Maryvonne JULLIEN donne pouvoir Bernard GLANTZLEN

Monsieur le Maire propose de présenter le projet de création d'un pumptrack avec piste d'évolution PMR et d'un skate park au parc Bisso au titre de la DETR programmation 2019. Ce projet est éligible à la catégorie d'opérations prioritaires au titre de l'axe n°2 scolaire, socioculturel et sportif plafonné à 1 000 000 € HT.

Ce parc de 8 hectares accueille depuis de nombreuses années divers équipements sportifs très appréciés par la population et notamment la piscine, les terrains de foot, un city stade, un parcours de santé, des jeux d'enfants et de nombreux espaces verts en libre accès.

Afin d'améliorer l'offre de service, la commune souhaite créer un pumptrack avec piste d'évolution PMR et un stake park. Ces nouveaux équipements viendront compléter l'offre de loisirs existante et ainsi conforter l'offre sportive de ce poumon de verdure. Ils seront accessibles gratuitement à l'ensemble de la population abrésienne et également aux communes voisines. Compte tenu de la superficie du pumptrack, piste unique en Isère, cumulant autant de fonctionnalités, il pourra accueillir des compétitions sportives de type pumptrack challenge ; contest de skate, free style, falt mbx challenge.

Avec la création du local jeunes au parc Bisso en 2018, ce nouveau projet d'équipement sportif apportera une offre supplémentaire et encouragera les liens associatifs et sociaux auprès des jeunes abrésiens.

La commune de Les Abrets en Dauphiné sollicite l'Etat afin d'obtenir une subvention de 51 800 € correspondante à 20 % du coût des travaux estimés à 259 060 € HT.

Les travaux seront engagés à compter du 1er trimestre 2019 et s'achèveront courant 4ème trimestre 2019.

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

Envoyé en préfecture le 24/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le

SLO

ID : 038-200060127-20190121-2019_A_10-DE

FINANCEMENT	MONTANT € HT SUBVENTION	DATE D'OBTENTION
DETR 2019	51 800,00 €	
Conseil Départemental de l'Isère	0,00 €	
Autres financements publics Région	En cours d'instruction	
Total des subventions publiques	51 800,00 €	
Auto financement communal	207 260,00 €	
TOTAL	259 060,00 €	

M. le Maire propose au conseil municipal de valider cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter le dossier de création d'un pumptrack et d'un skate park au titre de la DETR 2019,
- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 51 800 € au titre de la DETR 2019 pour la création d'un pumptrack et d'un skate park (priorité n°2)

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

François BOUCLY

